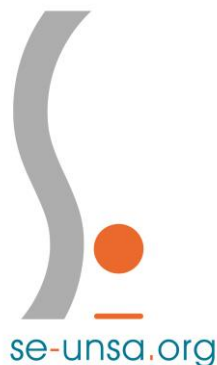


Carcassonne le 18 février 2022



Monsieur le Directeur Académique  
des services de l'Éducation nationale  
de l'Aude

Objet : Organisation des stages de réussite

Monsieur le Directeur Académique

Le SE-Unsa vous interpelle concernant l'organisation des stages de réussite pour les vacances d'hiver.

Deux fois cette année, pour les vacances d'octobre et pour celles d'hiver, la circulaire a été envoyée dans les écoles bien trop tard. Celle qui concerne les vacances prochaines a été envoyée lundi 14 février après 16h, pour un retour des documents aux IEN le vendredi 18 février ; le stage commençant le lundi d'après.

Dans ces circulaires, il est demandé aux directeurs.trices d'école de sonder dans l'urgence les familles, remplir les fiches de compétences à travailler, faire remonter les documents auprès de l'IEN de circonscription, et ce en 2 jours de classe. En parallèle, a lieu la recherche des enseignants volontaires pour prendre en charge ces stages. A l'issue de ce processus, le stage ne pourra se tenir que si toutes les conditions sont réunies.

Jusqu'à cette année scolaire, les stages de réussite se déroulaient pendant les vacances de printemps et les vacances d'été, les délais étaient suffisants pour les organiser et ils pouvaient avoir lieu. Quant aux enseignants, ils pouvaient se positionner de façon anticipée sur ces stages.

En ces périodes complexes et tendues, le SE-Unsa vous alerte, Monsieur le Directeur Académique, sur la publication tardive de ces circulaires mais aussi sur la charge de travail supplémentaires alors même que, vu le calendrier, les stages risquent d'être annulés par manque de temps pour les organiser ; la surcharge de travail dans l'urgence n'aura eu alors aucun sens.

Le SE-Unsa demande que la publication des circulaires soit anticipée.

Autrement dit, le SE-Unsa demande que, par respect pour les personnels, du temps soit donné pour pouvoir anticiper et réaliser les tâches demandées.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon profond attachement à l'Ecole Publique Laïque.

Anne Marty

Secrétaire Départementale du SE UNSA 11